

25 avril 2004



INTRODUCTION

par
Pierre LANDES

INTRODUCTION

par

Pierre LANDES

INTRODUCTION

(Pierre LANDES)

1- Les jardins intéressent nos contemporains.

Monsieur Jean-Jacques AILLAGON débute ainsi le 24 avril 2003 une allocution sur la politique en faveur des jardins :

Les jardins sont un patrimoine vivant et fragile, la tempête de décembre 1999 nous l'a une nouvelle fois très durement rappelé. C'est un patrimoine qui, comme d'autres, témoigne de l'histoire des hommes, de l'évolution de leurs goûts, de leurs aspirations, de leur vision du monde, de la société, du bonheur, du plaisir, du loisir. Les jardins sont également des espaces d'expression de la création, du génie, du talent, de l'amour, de la passion. Ce sont des lieux de bonheur, de quiétude, d'harmonie, et souvent, dans un monde tumultueux, des refuges. Ce sont des espaces que nos contemporains apprécient de plus en plus. Dans notre pays, il y a une véritable culture du jardin...»

«Les jardins sont un patrimoine vivant et fragile, la tempête de décembre 1999 nous l'a une nouvelle fois très durement rappelé. C'est un patrimoine qui, comme d'autres, témoigne de l'histoire des hommes, de l'évolution de leurs goûts, de leurs aspirations, de leur vision du monde, de la société, du bonheur, du plaisir, du loisir. Les jardins sont également des espaces d'expression de la création, du génie, du talent, de l'amour, de la passion. Ce sont des lieux de bonheur, de quiétude, d'harmonie, et souvent, dans un monde tumultueux, des refuges. Ce sont des espaces que nos contemporains apprécient de plus en plus. Dans notre pays, ils y a une véritable culture du jardin...»

Selon une enquête récente présentée en décembre 2003, à une réunion de la Société Nationale d'Horticulture de France, on estime à 17 millions le nombre de «jardiniers» en France.

Cet engouement a des conséquences évidentes :

- commerciales : les jardinerie se multiplient sous de nombreuses enseignes, vendant outillage plus ou moins complexe et sophistiqué, des plantes de toutes sortes dont les plus récemment obtenues, des engrais, des «pesticides», 8000 tonnes par an, pour jardins privés.... Une revue récente prétend que les dépenses pour les jardins sont en troisième position (après les vacances et l'immobilier).
- sur l'emploi : jardiniers, pépiniéristes, paysagistes, etc ... sans oublier tous les commerciaux.
- sur la formation des jeunes dans le cadre des écoles et surtout dans celui de la formation professionnelle de jardiniers bien compétents.

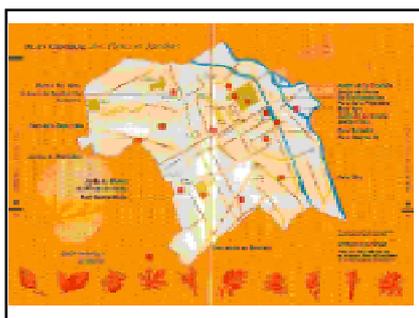


2. Nancy «ville verte» ?

L'étude de ce jour est consacrée à l'agglomération, c'est à dire Nancy et les communes qui sont maintenant en continuité.

Sur la vue aérienne de cet ensemble, outre la ceinture verte constituée essentiellement par la forêt de Haye, apparaissent de multiples petites taches vertes correspondant aux jardins publics et privés, aux arbres des rues et avenues. On compte environ 8 000 arbres à Nancy.

Les principaux repères, sans entrer dans les détails à chercher sur photos plus agrandies sont la Meurthe, le canal, les voies ferrées et la gare, la pépinière, l'axe Stanislas.



La ville de Nancy s'intéresse aux jardins publics et privés.

- Bien que ceci soit hors sujet, elle entretient de nombreux jardins publics inscrits sur le plan présenté : citons les principaux, Pépinière, parc Sainte Marie, jardin du musée de l'Ecole de Nancy, un bois au Haut du Lièvre...
- Elle a répertorié et protège les arbres les plus remarquables, richesse indiscutable dont le remplacement demanderait de nombreuses années.
- Elle est classée «ville fleurie» et le service municipal «parcs et jardins» est susceptible de conseiller les Nancéiens.

Emprises	Superficie (en ha)
Nancy	1 500
Parcs publics	41
S.N.C.F.	41
«Excédents»	1 130

Quelques chiffres relatifs à la commune de Nancy, aimablement communiqués par son service du cadastre.

La surface de la ville est de 1 500 hectares.

Soit plus de 41 hectares de parcs publics.

41 hectares d'emprises de la S.N.C.F. (gare et voies ferrées).

287 hectares de voiries.

L'excédent de 1 130 hectares mérite une analyse. En effet il comporte :

- Des surfaces bâties avec le terrain éventuellement adjacent à la construction lorsqu'il est de dimensions modérées.
- Des terrains proprement dits, sous diverses rubriques (jardins, vergers, bois, terrains à bâtir...)

Il reste des jardins privés assez grands, visibles ou non à partir des voies de circulation, par exemple rue de Metz, rue du Carmel, rue Jeanne d'Arc, rue des Quatre Eglises, rue Raymond Poincaré, rue Sainte Catherine... et il ne faut pas oublier de citer les espaces verts enfermés dans des îlots de maisons, habituellement invisibles depuis le domaine public.

A noter que les parkings aériens, de plus en plus nombreux et étendus, et leurs voies de circulation, ne sont pas répertoriés pour eux-mêmes.

Il faut donc conclure que la superficie des jardins privés n'est pas réellement connue, les surfaces constitutives sont probablement en diminution, et celles des parkings visibles, de plus en plus nombreux sont en augmentation.

3. L'étude

Elle va être présentée sur les jardins privés ne peut être exhaustive dans le temps de la présente réunion : les sujets d'étude possible sont très nombreux.

Nous avons retenu des thèmes qui semblent importants, d'actualité ou liés aux compétences des membres de l'A.L.S..

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Pourquoi des jardins ?• Contexte géographique• Evolution régressive des surfaces cultivées et urbanisation• Les jardins actuels<ul style="list-style-type: none">– structures– plantes et animaux• Le travail du jardinier• Grandeurs et servitudes• Conclusions. |
|--|

Seront donc envisagés :

- Pourquoi des jardins ?
- Contexte géographique
- Evolution régressive des surfaces cultivées et urbanisation
- Les jardins actuels
 - structures
 - plantes et animaux
- Le travail du jardinier
- Grandeurs et servitudes
- Conclusions.